

LE NOUVEAU

75, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand-Place)

CONDITIONS		PUBLICITE	
Par la poste, Un an	20 francs	La ligne 0,40	
Six mois	15 francs	Reclames	0,75
Trois mois	8 francs	Publicité divers	2,00
Départements non-industriels et Etanger	5 francs	Chronique locale	1,00
port en sus		Charges	5,00
		Garantie	4,00

Tempo probable. — En France, un temps beau ou nuageux restera probable avec température un peu basse.

Pour croire, il faut aimer : le foyer de la Lumière, c'est le feu.

Après les scandales DE RONCHIN

Donnant, donnant ! L'institution de Ronchin ouvrirait dimanche ses portes à l'« Internationale » et au drapaud rouge. Assesé, le « Réveil » d'avoir toutes les grandes et colossales réclamations à l'insinuation de Ronchin.

La petite opération n'est négociée avec une probité scrupuleuse, toute commerciale et bien digée des deux contractants.

C'est un honnête service que l'institution rendait au « Réveil ». Et c'est un « contrat de singe » que le « Réveil » paie l'institution.

En vérité ! Pour achever, s'il en était besoin, de la discréditer aux yeux de l'opinion, il ne manquait plus à la pauvre maison que ce coup de grâce.

Le « Réveil » vient de lui assener sous forme d'éloges que les journalistes même ont postivement ignorés.

Voici qui donnera une idée suffisante de ces grossières flagorneries. Au dire du « Réveil », l'institution de Ronchin était, avant l'entrée en fonctions de M. Cauvin, le nouveau directeur, « une gémme d'enfant ». M. Cauvin en a fait « une sorte de paradis terrestre... le modèle du genre ».

Mettions cela « en chiffres ». Pendant quarante années, tout fut au plus mal à Ronchin. Depuis le 1^{er} mai 1912, date qui marqua l'avènement officiel de M. Cauvin, tout y est pour le mieux.

De 1872 au 1^{er} mai 1912, l'ignorance et l'incapacité, manque de soins et de progrès. Depuis le 1^{er} mai 1912, travail intellectuel et manuel, hygiène dernier cri, chère de roi.

Quand un maquignon vante son « poulailler » jusqu'à prétendre que l'espèce chamois n'existerait pas avant lui, on peut tenir pour certain que l'animal a un vice rédhibitoire.

Voilà ! M. Cauvin, avant d'entrer à Ronchin, s'était-il préparé par de longues études de l'art, si spécial, d'instruire les aveugles et les sourds-muets ?

« Non », dit-il, « le dernier, était aussi ignorant en ces matières que vous et moi. La preuve c'est qu'en août 1912, il dut faire appel à un spécialiste pour servir de truchement entre le juge et les élèves sourds-muets ».

Il paraît qu'aujourd'hui M. Cauvin peut soutenir, avec les professeurs, une conversation sur les matières enseignées dans sa maison.

Il s'est assis tant bien que mal quelques théories, volées tout de même à quelques vagues connaissances en pratique devant les élèves, il y a tout de même une instance.

L'instruction quotidienne, qui la donne, aujourd'hui encore, à Ronchin ? Des maîtres de l'ancien régime, s'il vous plaît, ou des élèves qu'eux-mêmes ont formés. Quelles méthodes continuent d'être employées à l'heure actuelle ? Pour les sourds-muets, celles du abbé de l'Épée ou de l'abbé Sicard, qui ont fait l'école, les procédés de Braille, encore un « clercal » qui fit chanter la prière sur les plus belles orgues des églises parisiennes.

Passons au travail manuel. Ici, encore, M. Cauvin n'a rien innové. Toutes ses belles réformes qu'on nous donne comme accomplies sont encore à l'état de projets. Quand donc on n'a, comme cet homme, à présenter que des innovations sur le papier, quand on n'a fait, comme lui, que profiter des méthodes et utiliser le personnel implanté par d'autres dans une maison, de quel droit vient-on reprocher aux prédécesseurs de n'avoir jeté dans la circulation qu'un « déchet social ».

« Déchet social » ; c'est une calomnie. A la différence de M. Cauvin qui n'a, Dieu merci ! rien produit encore, les anciens maîtres de Ronchin ont fait leurs preuves.

Les délibérations du conseil général du Nord, et les rapports préfectoraux dont nous avons feuilleté au hasard les copies, nous remplissent des éloges décernés aux Frères de Saint-Gabriel par les hommes politiques de tous les partis.

En 1877 on note que l'institution de Ronchin est « de plus en plus connue et appréciée ». En 1878 on voit que les élèves ont augmenté de plus de moitié.

Le 23 août 1879, le Conseil général exprime sa « vive satisfaction pour le rapport complet » que présente le Frère directeur de Ronchin ; « il y est traité (déjà !) des études, de l'enseignement, de la parole, des travaux manuels, de la musique même, et sur si précieux pour nos malheureux aveugles ».

Est-ce une constatation d'ignorance, cela ?

En 1895 (la pleine période congrégationnelle), le citoyen Ghesquière visite l'établissement et doit en reconnaître l'« excellente tenue ».

A la session d'août 1898, le Préfet exprime son « admiration et sa reconnaissance pour les résultats remarquables obtenus à l'école. Grâce à l'institution, ajoute-t-il, les déshérités de la nature deviennent des citoyens capables de gagner honnêtement leur vie ».

Mais alors, le « déchet social » ?

Du rapport présenté le 23 août 1899 au Conseil général nous détachons ce passage :

L'instruction primaire donnée aux sourds-muets à l'institution de Ronchin est telle, que trois de ces enfants ont pu passer le 3 juillet, avec succès, le certificat d'études primaires.

Un d'eux a été classé 3^e sur 120 candidats et tous trois ont reçu les félicitations de l'inspecteur principal M. Minet.

Je crois être l'interprète du Conseil général en joignant à ces félicitations celles de toute l'assemblée, félicitations qui seront partagées par les élèves lauréats et par leurs dévoués professeurs.

J'ajoute qu'un des anciens élèves de Ronchin, M. Castellin, de Roubaix, aveugle, vient de remporter un succès marquant dans un

concours musical et a enlevé, de haute lutte, l'emploi d'organiste à Armentières.

(MM. Gullmann et Saint-Saëns présidents des Concours, qui se donna, dans la salle du Trocadéro, à Paris, sur un orgue de 80 jeux).

Le « Réveil » nous représentera-t-il M. Castellin comme un « déchet social » ? Sont-ils un « déchet social » ces 87 anciens élèves (pris parmi les écoles aveugles) tous honorablement placés, dont le directeur de Ronchin pouvait publier la liste en 1902, à la veille de la sécularisation ?

C'est à la même date — 1902 — que 300 spécialistes, réunis en Congrès international à Bruxelles, apprécièrent l'établissement de Ronchin « comme l'un des mieux organisés et dirigés de France ».

Avant d'arriver à M. Cauvin il nous reste à traverser une période « laïque » de neuf ans (1903-1912). Des inspecteurs d'Etat contrôlaient l'institution donnée à Ronchin et se déclarèrent à plusieurs reprises très satisfaits. Le directeur, M. Chauvrais, reçut les palmes. Un professeur est médaillé. Une maison qui a une telle histoire peut défer les misérables accusations du « Réveil ».

Que M. Cauvin, au lieu de faire calomnier les braves gens qui l'ont précédé, tâche d'abord de les imiter.

Qu'il ne fasse pas le déporté, surtout, quand il parle de la maison qu'il tient — à bon compte — de leurs véritables propriétaires.

Mon Dieu ! l'installation des Frères, telle qu'elle était, n'a pas semblé de mauvaise prise. Elle manquait de confort, oui ; mais elle appartenait alors à ses habitants, elle ne coûtait presque rien aux contribuables, puisque de 1875 à 1910, les subventions annuelles du département oscillaient entre 55.000 et 75.000 francs.

Tandis qu'aujourd'hui !... Les dépenses extraordinaires prévues au budget de 1912 atteignent 300.000 francs, de l'aveu du citoyen Ghesquière. Les dépenses ordinaires se montent à 132.000 francs.

De plus, la pension annuelle, pour chaque élève, a été relevée de 200 francs. Elle est aujourd'hui de 900 francs.

Ajoutons que, de 7 ans autrefois, la durée de la scolarité a été fixée à 10 ans.

Et remarquons tout de même le « Réveil » qui nous a permis de préciser quelques points d'histoire intéressants.

J. S.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

*** AU ROSULT, de M. Auguste Broutin, décédé subitement le 31 octobre, dans sa 70^e année.

Le défunt, organisé de sa paroisse, était le père de M. Henri Broutin, professeur au Pensionnat Saint-Louis, à Roubaix.

Les funérailles auront lieu demain, lundi 4 novembre, à neuf heures et demie, en l'église paroissiale du Rosult.

*** A ALLENES-LES-MARAIS, de M. Lespès-Marchand, maire de cette commune, ancien conseiller d'arrondissement, décédé samedi, dans sa 53^e année, après une douloureuse maladie.

Les funérailles auront lieu mercredi, à onze heures, en l'église d'Allenès-les-Maraix.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jesus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quartans).

Le Saint-Venant du « Travailleur »

Il y a, dans le journal « Le Travailleur », un rédacteur qui signe « Pot-a-Tabac ».

Nous pensions, connaissant l'immense amplitude de son frère de mière « Saint-Venant », que c'était le ventre de ce dernier qui se cachait modestement sous ce pseudonyme allégorique.

C'était une erreur. « Pot-a-Tabac » est calme et presque convenable. Ce n'est pas le genre de l'écrivant Saint-Venant.

Celui-ci déborde, vomit, rugit, insulte avec grossièreté. C'est à ce signe que se reconnaissent ses articles non signés.

Il veut la mort à la Croix du Nord, qui ne cesse de faire savoir aux ouvriers syndiqués le vrai rôle que remplit parmi eux cet homme bouffi de toutes les promesses de la société future ; le rôle de support et d'homme à tout faire de la libre-pensée maçonnique.

Et alors, à toute occasion il accable la « Croix » de ses grossières insultes. Savez-vous ce qu'il nous reprochait hier ? D'être des assassins et des buveurs de sang, parce que nous souhaitons la fin de l'oppression turque en Europe.

Nous savons que c'est le moyen, le seul moyen de mettre un terme à la barbarie sanguinaire de ces massacreurs. Nous savons que leur condamnation n'a été qu'une suite cinq fois séculaire d'atrocités sans nom ; nous les voyons maintenant encore leur devoir les hommes armés, et dans leur fuite se venger lâchement sur les déshérités, sur les femmes et les enfants.

Barbare, féroce, fou et massacreur ; voilà le Turc dans le triomphe ou dans la défaite.

Et nous disons : puisque la guerre est allumée, puisque l'horrible fléau est déchaîné, eh bien ! qu'on en finisse une bonne fois et qu'on mette ces barbares dans l'impossibilité de continuer leur règne de sang ! nous faisons des vœux pour que soit exterminé de l'Europe ce chancre honteux et déviant.

Il semblait que les ébranchements de la Sociale devraient être avec nous contre les oppresseurs et les bourreaux.

C'est nous qui nous répoussons à la chair des morts et des blessés, d'après ce que l'on voit sur les champs de bataille. C'est vrai qu'il y a des scènes de violence auxquelles se livraient également les Serbes et les Bulgares.

Mais le récit de ces prétendues scènes, d'où le tient-il ? Il l'avoué, des dépêches de Constantinople, d'où, depuis quinze jours ne nous viennent que des mensonges. N'est-ce pas l'habitude séculaire des

Turcs d'attribuer à leurs opprimés les crimes qu'eux-mêmes commettent ? Lors du massacre de 300.000 Arméniens par le Sultan-Rouge, ne télégraphiait-on pas déjà de Constantinople que c'était le lapin — les Arméniens — qui avait commencé ?

Ne sait-on pas d'ailleurs que Bulgares et Serbes ont massacrés les femmes et les enfants et même mieux que leurs propres blessés. S'il n'y a pas de lits pour tout le monde, on réserve aux Turcs les lits disponibles. Et ces êtres féroces n'en reviennent pas de tant de bonté, si contraire à leur mentalité et à leurs habitudes.

Est-ce que ces Serbes et Bulgares, si humains, seraient les assassins de femmes et d'enfants et les incendiaires que nous dépeignent les dépêches turques ?

Les Turcs, d'ailleurs, savent-ils nous mentir ce qui se passe au alentour de Koumanovo ou d'Andrinople ? Non. Les communications sont coupées. Mais cela ne les gêne pas. Ils inventent. C'est leur véritable habitude.

Allons, citoyens, quand vous voudrez attaquer la « Croix » il faudra changer de thème. Il faudra, par exemple, revenir à nos phrases capables « de faire rougir tout un régiment de hussards ».

Là, par exemple, vous n'êtes plus odieux, vous êtes seulement stupide : c'est plus amusant.

DEM.

LE GÉNÉRAL D'HONNEUR

Chevaliers. — Bullart, inspecteur régional de l'enseignement technique à Bourmes ; Comte, ingénieur en chef des mines de Bruay ; Cronbaeg, industriel à Avesnelles ; Damien, inspecteur départemental de l'enseignement technique à Valenciennes ; Delabaert, industriel à Lille ; Demolon, directeur de l'école primaire de commerce à Tourcoing ; Desormont, industriel à Tourcoing ; Desombes, à Roubaix ; Duflot, industriel à Somain ; Duhen, industriel à Lille ; Flinois, bijoutier à Valenciennes ; Fromeux, industriel à Lomme ; Lallier, ingénieur en chef des mines de Valenciennes ; Seneval, secrétaire de la Chambre de Commerce de Roubaix ; Seydoux, industriel au Cateau ; Mme veuve Simons, propriétaire d'usine au Cateau ; MM. Vandier, industriel à Lille ; Wicoart, industriel à Lille.

ECHOS

Sont nommés aux grades ci-après dans les corps de sapeurs-pompiers :

MM. Dugardin, sous-lieutenant à Douai ; Bertrou, sous-lieutenant à Bourbourg ; Laurent, lieutenant à Fenain ; Decamp, lieutenant, et Sénécat, sous-lieutenant à Avesnes ; Lannoy, capitaine honoraire à Louches ; Roland, lieutenant à Poix-du-Nord.

M. Paul Parsy, né à Dunkerque et issu d'une de nos vieilles familles lilloises. De longue immémoriale, les Parsy sont des fabricants d'aiguilles, des « aiguliers », comme l'on dit dans la région. Ils exercent aussi constamment des fonctions politiques dans notre ville ou dans le département.

Antoine Parsy et Jean-Baptiste Parsy sont, sous le régime, « notables » dans le Conseil communal de Wazemmes. Floris Parsy, qui obtint l'autonomie de la commune de Moulins, dont il est le premier maire, a pour collaborateur et successeur son neveu, Isidore Parsy, adjoint, grand-père du conférencier de cette après-midi. Isidore Parsy plante en 1848 l'arbre de la liberté à Moulins, Edouard Parsy, maire de Cambrai, l'un des premiers députés envoyés par le Nord à l'Assemblée Nationale, et les nombreux ouvriers agriculteurs et arboriculteurs lillois. Côme-Damien, Degand-Parsy, médecin-chef de l'Hôpital Saint-Sauveur, était l'oncle de Louis Parsy, père du conférencier.

M. Paul Parsy parlait dimanche à Saint-Etienne et mardi à Dunkerque. Il parlera lundi et mardi à Poligny, au Congrès diocésain du Jura.

Notre avons pour règle de ne pas tenir compte des lettres dont les auteurs ne se font point connaître à nous, même avec la garantie de discrétion que nous ne manquons jamais de donner.

Nous avons, toutefois, reçu jeudi dernier une communication qui, pour être anonyme, ne nous paraît pas moins revêtir certains caractères d'authenticité.

En tout cas, elle est curieuse, et c'est à ce titre que nous la publions, en offrant, bien entendu, aux fonctionnaires désignés l'hospitalité toute gracieuse de nos colonnes pour tout ce qu'ils jugeront à propos de nous adresser.

Il s'agit de faits qui se seraient passés à la Conférence pédagogique du 30 octobre. On nous écrit :

L'anarchie à la laïque

Est-il exact que, à la Conférence pédagogique des instituteurs de la province, le congrès de Lille, des instituteurs aient reproché à M. Charles Gérard, inspecteur primaire de ladite province circonscription — et ce en présence du directeur départemental de l'enseignement, M. Peitrier, — d'avoir ouvert à Moulins-Lille une école payante de garçons (l'école Victor Duruy) et d'avoir nommé les professeurs et d'avoir nommé une personne (par personne, évidemment, c'est le Syndicat qu'il faut comprendre) ?

C'est déjà étonnant sur l'état d'esprit, il y a mieux encore !

Les instituteurs ont invité M. Gérard — cette pauvre marionnette entre les mains de Loges et de la Fédération des Anciens — à leur expliquer sur les motifs qu'il lui a fallu changer les dispositions anciennes relatives aux funérailles des instituteurs et institutrices.

M. Gérard a en effet fait passer une note de service informant le personnel que dorénavant, lors des funérailles d'un collègue, chaque école pourrait envoyer un délégué ou deux au maximum.

C'est l'usage, nous dit-il, en vertu d'une bonne demi-journée, pour tout le personnel, à chaque convoi.

Et pensez donc comme cela tombait mal. Le mercredi le personnel avait couru pour les funérailles de M. Dubus. Le samedi on enterrait une adjointe de Moulins-Lille, et le lundi il y avait le convoi d'un adjoint de Wazemmes, M. G. Cela devait donc faire trois bonnes demi-journées à se promener. Mais tout le contraire.

Et hier, le pauvre frère Y. Gérard a été menacé d'être traité comme un vulgaire réactionnaire s'il ne consent pas à abandonner toute autorité — comme il l'a fait et contre le s'y était engagé la première année — entre les mains du Syndicat.

A part cela, le Syndicat des instituteurs du Nord est dissous ; ses anciens (2) membres sont imbus du meilleur esprit de discipline, d'un loyalisme parfait, très respectueux envers leurs chefs — et l'anarchie n'est pas dans les rangs de nos « primaires ».

En lui-même que pouvait bien penser M. Peitrier de l'effrayant spectacle qu'il était le témoin ?

La parole est aux intéressés — sinon la parole sera ôlée une fois de plus sur les dangers qui menacent « l'école laïque » et les enfants confiés à de tels maîtres.

Non. C'est nous qui nous répoussons à la chair des morts et des blessés, d'après ce que l'on voit sur les champs de bataille. C'est vrai qu'il y a des scènes de violence auxquelles se livraient également les Serbes et les Bulgares.

Mais le récit de ces prétendues scènes, d'où le tient-il ? Il l'avoué, des dépêches de Constantinople, d'où, depuis quinze jours ne nous viennent que des mensonges. N'est-ce pas l'habitude séculaire des

ESSENCE POUR AUTOS

Pour une même dépense la Moteurine vous fera faire le plus de chemin

Université catholique

La Messe du Saint-Esprit sera célébrée le mardi 5 novembre, à huit heures du matin, en l'église du Sacré-Cœur.

La profession de foi prescrite par les statuts sera prononcée immédiatement après l'allocation de Monseigneur le Recteur.

Les cours de toutes les Facultés commenceront le même jour.

Le Congrès des Catholiques DE L'ARRONDISSEMENT de DOUAI

M. PAUL PARSY

Rappelons que c'est aujourd'hui que se tient à Douai, sous la présidence de Mgr Delabaert, le Congrès des catholiques de l'arrondissement de Douai.

Dès le matin, à onze heures, tous les Comités de la région voudront être représentés à la séance de travail.

L'après-midi, dans la grande Salle Gayant, aura lieu la séance solennelle, au cours de laquelle notre compatriote M. Paul Parsy, membre de la Société des catholiques de l'arrondissement de Douai, prononcera un discours sur la « Justice sociale » par la R. P. sociale.

La grève du gaz à Dunkerque

La réunion tenue entre le Directeur général de la Compagnie et les délégués grévistes ne s'est terminée qu'à 7 h. 1/2 jeudi soir. Les revendications des ouvriers ont été précises ; elles peuvent se classer en 3 catégories, d'ordre moral, d'organisation du travail, de salaires.

Dans la première, les grévistes demandent à la direction la reconnaissance officielle de leur syndicat et de la promesse formelle que nul travail n'aura lieu pour la durée de la grève.

Dans la seconde, ils réclament le retour de l'ancien ordre de choses établi et la suppression des modifications apportées par le nouveau directeur dans l'organisation intérieure de l'usine.

De part et d'autre la discussion a été très courtoise et animée d'un vif désir de conciliation.

Le Directeur général a promis d'appuyer de tout son pouvoir près du Conseil d'administration pour l'obtention de plusieurs revendications, principalement celles touchant les salaires et a annoncé qu'avant une entrevue avec ses collègues, il se rendrait à Valenciennes pour échanger ses impressions avec les délégués des autres usines.

Il se rendra par Valenciennes le soir même. A l'heure où nous écrivons, elle n'est pas encore connue.

Le bruit courait samedi que le travail reprendrait lundi, mais il n'en est rien et les choses restent dans le statu quo.

Les grévistes ont été calmés par l'annonce d'un incident cependant s'est produit à la sortie de l'usine. Quatre individus qui se tenaient aux abords ont assailli et frappé un marin camarade de la Défense Mobile, employé au service du gaz.

M. Duhamel, commissaire de police de Coudekerque-Branche, pour prévenir le retour de ces faits, a organisé avec le gendarme un service de surveillance rigoureux aux abords de l'usine.

En ville et dans la banlieue, l'éclairage est devenu tout à fait normal et les silencieuses reverberes font leur besogne régulièrement.

INONDATIONS dans la région flamande

Les pluies de ces derniers temps ont provoqué des inondations dans les environs d'Hazebrouck.

Le terre-beuge inondé les champs qui l'avoisinent ; les mares du Petit-Bois se sont étendues au loin et le passage continuant du côté du Vert-Valon est entièrement submergé.

Les prairies sont couvertes d'eau le long de la voie ferrée d'Hazebrouck à Beffehou. Si le mauvais temps continue, on peut craindre que les inondations causent aux campagnes de graves dommages.

Un enfant de douze ans ARRETE UN CHEVAL EMBALLÉ A DUNKERQUE

Vendredi matin, un garçonnet de douze ans, Eugène Deyrbaux, se trouvant sur la route de Malo-Terminus, voyait galoper dans sa direction un vigoureux cheval qui avait désarçonné son cavalier.

Sans hésiter, le courageux enfant sauta à la tête de l'animal ; il réussit à le maîtriser et à l'arrêter, après avoir été traîné sur un parcours d'une trentaine de mètres.

Les tambois de cet acte de courage n'ont pas ménagé leurs félicitations au brave enfant.

La Fête Agricole DE BAILLEUL

La distribution des récompenses du Concours du 14 mai a eu lieu, dimanche, devant une affluente de cultivateurs tels que le grand salon de la mairie avait pu en contenir. M. Eugène Corpey, président, ayant à ses côtés MM. Plichon, député, Monnoy, maire, Pionnier, conseiller général ; MM. Boyer, président de la Fédération des Anciens ; MM. Simonet, directeur de l'Asile d'aliénés, et Béthune, président du Syndicat ; MM. Cordonnier, secrétaire, et Verrière, trésorier de la Société.

M. l'abbé Courtois, désireux de faire profiter les nombreux élèves des cours d'agriculture du Collège des conférences de M. Pichon et de M. Cordonnier, leur avait permis d'assister à la réunion de la Société d'agriculture.

M. Cortily, en ouvrant la séance, remercie les pouvoirs publics ; Conseil général, Ministère de l'Agriculture de Bailleul, des interventions accordées et des sociétés des agriculteurs de France et des Agriculteurs du Nord des médailles d'offices. Il félicite les lauréats du concours et les nombreux ouvriers agricoles primés pour leurs longs et loyaux services. Le nombre est de 25. Il prouve le maintien, dans le pays, de nos rapports entre cultivateurs et ouvriers ; il est tout à l'éloge des uns et des autres.

M. Pichon, dans une conférence des plus intéressantes, montre comment la fortune et la sécurité de la France sont liées à la prospérité de son agriculture, qui supporte le poids des charges fiscales si lourdes.

M. Joseph Cordonnier, dans une causerie dont il avait eu soin d'écartier tout appareil scientifique, entretient les membres de la Société des intérêts des plantiers agricoles.

M. Georges Huys donne lecture du palmarès du concours d'animaux reproducteurs et de l'exposition des machines agricoles.

M. l'abbé Courtois, en ouvrant la séance, remercie les pouvoirs publics ; Conseil général, Ministère de l'Agriculture de Bailleul, des interventions accordées et des sociétés des agriculteurs de France et des Agriculteurs du Nord des médailles d'offices. Il félicite les lauréats du concours et les nombreux ouvriers agricoles primés pour leurs longs et loyaux services. Le nombre est de 25. Il prouve le maintien, dans le pays, de nos rapports entre cultivateurs et ouvriers ; il est tout à l'éloge des uns et des autres.

BOSSAERT, a reçu une prime de 20 francs ; Grosbert, depuis 10 ans chez M. Jérôme Verbaere, a reçu une prime de 15 francs ; Lehallo Hébert, depuis 10 ans chez M. Jules Verbaere, a reçu une prime de 15 francs ; Un rapport de prime a été accordé à Daillo Marie, servante chez M. Nuns, à Météren.

Les cas de SOHIER

Emile Sohier, l'ex-maire, a reçu samedi, dans le cabinet de M. Delalat, deux visites, celle de sa femme et celle de l'un de ses frères, qui est employé à la mairie d'Houplines.

M. Sohier, qui est actuellement cabaretier à Thumessini, n'avait pas revu son mari depuis la fugue et la fuite de celui-ci en Amérique.

Que se passa-t-il au cours de l'entrevue ? M. Delalat nous le dira, mais M. Sohier ne le dira pas, car il ne se perdrait pas en ce qui concerne Sohier et toute sa fantasmagorie aventure. Il paraîtrait cependant que les deux époux se sont fait un excellent accueil.

A M. Clovis Sohier le juge d'instruction a demandé quelle était la somme que pouvait avoir en sa possession l'ex-maire au moment de sa fugue.

D'autres témoins seront prochainement entendus, cela pour savoir où est passé l'argent disparu de la caisse de la Coopérative. Mais le saura-t-on jamais ? Il y a dix mois que la justice recherche inutilement les voleurs.

LES VISITES AUX CIMETIERES A LILLE

Les catholiques lillois ont suivi en foule les offices de la fête de tous les saints et de la veille de la Commémoration des fidèles trépassés, demandant pour eux-mêmes et leurs parents la protection des bienheureux et, en faveur de ceux de leur proches qui les ont quittés pour la vie éternelle, implorant la miséricorde divine.

La tradition ne saurait se perdre des visites aux cimetières ; en ce jour, on se rappelle la mort pénible tous les esprits il paraît comme un devoir, après avoir prié pour eux, de veiller la tombe des disparus et d'y apporter quelques fleurs en témoignage de souvenir.

La température détestable n'avait point fait hésiter les petits marchands de fleurs et de couronnes, dont les éventaires étaient installés le long des rues conduisant aux deux nécropoles.

Les tramways, les voitures et autos amenaient sans cesse, et jusqu'à la dernière heure d'incommensables visiteurs, qui envahissaient toutes les allées.

LES OUVRIERES DE LA VILLE

La municipalité avait pris soin, comme les années précédentes, de faire déposer des couronnes sur les monuments des bienheureux de la ville de Lille, ou des Lillois qui la Ville avait vu reconnaître leur dévouement à la patrie ; une reconnaissance particulière : un demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre Lebaux, Colbrant, Paulin Parmentier, Vermoesen, Deybaux ; sur celles des sapeurs-pompiers, comme le demandeur de Douai, aux monuments des soldats morts pour la patrie, de Faidherbe, sur les tombes de Mlle Méry de Montigny, donatrice de la statue de Jeanne d'Arc, de Brasseur, Alexandre